

**LE RATTACHEMENT
DE TENDE ET LA BRIGUE
A LA FRANCE EN 1947**

**ETUDE DE PRESSE COMPAREE
NICE-MATIN et LE PATRIOTE**

par Françoise NITART-GASTALDI

**Résumé d'un mémoire de maîtrise préparé sous la direction
de M. SCHOR et soutenu devant la Faculté de Lettres de Nice.**

INTRODUCTION

La position de département frontalier confère aux Alpes-Maritimes, une histoire troublée et fertile en événements. L'un des derniers épisodes qui occasionna, dans l'immédiat après-guerre, une vive tension dans les deux pays voisins, France et Italie, est le rattachement à la France de deux communes du haut pays, Tende et La Brigue. Situées à l'extrémité nord-est de l'ancien comté de Nice, elles avaient été précédemment abandonnées à l'Italie lors du traité signé à Turin le 24 mars 1860, traité portant sur la réunion de la Savoie et du comté de Nice à la France.

Quarante et un ans ont passé depuis ce rattachement du 16 septembre 1947, mené à son terme par l'action dynamique entreprise par quelques originaires des villages, groupés en comités et appuyée par les autorités gouvernementales. Un référendum organisé le mois suivant confirma la volonté populaire.

Ces événements qui ont permis à la France d'accueillir en son sein Brigasques et Tendasques, nous allons les revivre à travers la presse locale, spécialement Nice-Matin et Le Patriote.

Une telle étude n'a jamais été faite et ne pourra qu'apporter un point de vue nouveau sur les épisodes du rattachement. Mais des problèmes existent

- Quel est le rôle de la presse à l'époque en tant que véhicule de l'information ?
- Quel est le rôle de l'orientation politique des journaux dans la perception des nouvelles ?

La Libération marqua l'influence de la Résistance sur la presse car chaque journal fut la voix d'un mouvement. Le Patriote Niçois fut dirigé par le Front National, où l'influence communiste était importante.

Nice - Matin naît de la fusion de Combat qui est modéré et de l'Espoir qui suit la ligne socialiste S.F.I.O.

La différence de sensibilité politique entraîne la transformation de la réalité.

- Cette attitude évolue-t-elle ou reste-t-elle identique ?

Cela dépend du sujet. Vis-à-vis des Alliés, chaque journal est fidèle à son choix politique : Nice - Matin proche du point de vue anglo-saxon tandis que Le Patriote soutient l'U.R.S.S. Quant à l'hostilité envers l'Italie, elle se retrouve dans les deux journaux, puisant ses racines dans l'antifascisme. Mais, pour Le Patriote, il y a une évolution vers l'entente avec la jeune République italienne, bien plus significative que dans Nice - Matin.

I - L'IMPORTANCE DE LA DEUXIEME GUERRE MONDIALE DANS LE CHEMINEMENT DE L'IDEE DE RECTIFICATION DE LA FRONTIERE FRANCO-ITALIENNE

1. Les événements de la deuxième guerre mondiale

La défaite de l'Italie, en 1943, est un élément favorable à la mise en place de la revendication française ainsi que les faits militaires qui suivent. La libération des Alpes-Maritimes (1944-1945) s'est d'abord opérée par le littoral et ses villes (été 1944), grâce à l'action conjuguée de la progression des troupes américaines venant du Var et des FFI. Les hautes vallées niçoises (Tinée, Vésubie, Roya) sont aux mains des Allemands jusqu'en avril 1945, moment où la Ire DFL opère la jonction avec les "Partigiani" italiens, libère Tende et La Brigue. Le retrait des troupes françaises de la Haute Roya est la nouvelle incroyable qui circule dans les deux villages en juillet 1945 : elle est la conséquence d'une mesure prise par l'AMGOT (Administration militaire alliée) qui a sous son contrôle le territoire italien avec ses frontières de 1940 et qui va occuper la zone frontière à la place des Français. Elle traduit l'hostilité des Alliés à l'égard de la France : rapports tendus avec le général de Gaulle, peur d'une expansion territoriale française.

2. Le rôle de la presse niçoise dans la diffusion de ces événements

Des années difficiles s'ouvrent pour la presse durant cette période. Elle poursuit un double but :

- apporter le maximum d'informations,
- exprimer la pensée de la Résistance (Patriote du 14 novembre 1944) et soutenir le moral des soldats.

Il faut noter l'absence de Nice - Matin qui ne paraît pas encore. Le rôle essentiel est tenu par Je Patriote qui est l'organe du "Front national de lutte pour l'indépendance de la France", mouvement très actif et très présent au CDL des Alpes-Maritimes. Il exalte le courage des combattants : FFI qui se battent bravement sur le Front des Alpes (17 janvier 1945) ou la Ire DFL dont il relate la "prestigieuse épopée" depuis sa création (22 mars 1945). De plus, il s'élève contre la décision de l'AMGOT et défend, dès le mois de mai 1945, l'idée de la rectification de la frontière franco-italienne, revendication envisagée depuis déjà quelques années.

IX - LA PRISE DE CONSCIENCE DE L'IDEE DE RATTACHEMENT DU PLAN LOCAL AU PLAN NATIONAL PUIS INTERNATIONAL (1942-1945)

1. La mise en place du projet sur le plan local

a) LE ROLE DE CERTAINES PERSONNALITES NIÇOISES

Dès 1942, le docteur Vincent Paschetta, président du Club Alpin Français et le docteur Louis Fulconis, conseiller général et maire de Saint Martin-Vésubie, sont sensibles à la situation insolite des hautes vallées des Alpes-Maritimes, restées italiennes malgré le rattachement du comté de Nice à la France, lors du traité de Turin du 24 mars 1860. Mais c'est la convention du 4 mars 1861 qui décida du tracé de la frontière : il en résulta qu'une partie de

la Haute Tinée et la Haute Vésubie, ainsi que la totalité des deux communes de Tende et La Brigue, demeura à l'Italie.

On décida donc d'envoyer un rapport et des cartes au Gouvernement Provisoire de la République Française à Alger.

b) LE ROLE DES COMITE

Ce projet quasi-clandestin va se trouver favorisé par la formation :

- d'un "Comité d'études des frontières", créé dès le 15 septembre 1944. Son but : montrer ce que la frontière de 1861 a d'arbitraire puisqu'elle ne suit pas la ligne de crêtes mais passe dans les vallées. Son président est M. Paschetta.

- d'un "Comité de Rattachement de Tende et La Brigue à la France", créé le 18 septembre 1944 dont l'objectif est d'obtenir par tous les moyens le retour du pays natal à la France. Son président est M. Fenoglio di Briga.

c) LE ROLE DE LA PRESSE LOCALE

Elle va diffuser ce projet et sensibiliser l'opinion publique.

- C'est le journal Combat qui, dès le 10 septembre 1944, sous la plume de Paul Gordeaux, lance la revendication française sur Tende et La Brigue - Quelques mois plus tard, c'est au Patriote de s'engager de façon très vigoureuse. Il titre, le 15 août 1945 :

"Deux communes sacrifiées en 1860, Tende et La Brigue, Elles ne le seront plus, espérons-le, en 1945"

Il rappelle, à la fois, la position particulière des deux villages, leur attachement à la France et l'intérêt manifesté par les autorités locales {Préfet, Conseil général) durant les derniers mois de 1945.

- Nice-Matin se joint au Patriote. Son premier numéro date du 15 septembre.

Un article à la une (29 novembre 1945) résume bien le problème de la Haute Roya : sentiment francophile des populations, urgence de procéder à une correction de frontière qui doit tenir compte des "arguments géographiques, historiques, ethniques et économiques".

Il rappelle, de même que Le Patriote, la protestation énergique élevée par le Conseil général qui demande une intervention gouvernementale, donc une prise de position nationale.

2. Les premières discussions au niveau international (septembre-décembre 1945)

La position de la France vis-à-vis des Alliés est complexe. Elle représente, à la fois, le régime collaborateur de Vichy et le combat mené pour sa libération par le général de Gaulle, dont les rapports avec les Anglo-Saxons ont toujours été tendus.

Hais lors des conversations diplomatiques qui se tiennent à Londres (septembre 1945) puis à Moscou, en décembre, deux mesures, favorables à la France, sont prises : d'abord, son admission à la table des négociations pour le traité de paix avec l'Italie, puis la reconnaissance

du bien-fondé de sa demande de rectification de frontière. C'est "l'heure française" dont se félicite Le Patriote (14 septembre 1945).

C'est d'ailleurs ce journal qui consacre le plus d'articles à la question de Tende et La Brigue : 7 pour 4 à Nice-Matin. S'ils défendent tous deux le projet français, néanmoins, à travers leurs comptes-rendus, nous assistons à la disparition de l'Union des Alliés qui s'étaient coalisés pour vaincre l'Allemagne et à la formation de deux blocs politiques opposés : c'est le début, en fait, de "la guerre froide". Inévitablement les deux quotidiens étudiés vont prendre aussi parti, en fonction de leur sensibilité politique.

Le Patriote, qui est la voix du Parti communiste, disciple de l'U.R.S.S., passe sous silence l'attitude négative des soviétiques envers la France, lors des débats pour son admission à la table des négociations ; il ne manque pas d'accuser le bloc anglo-saxon de "saper la confiance en l'U.R.S.S. et de saboter le travail de la Conférence".

Nice-Matin adopte une position opposée : il met au grand jour les difficultés créées par l'U.R.S.S. à l'égard de la France (13 octobre 1945).

Il reste dans la ligne gouvernementale, de centre droit, qui a l'appui du bloc anglo-saxon.

La presse reflète bien l'antagonisme politique naissant entre les grandes puissances. On peut se demander alors quelle est la valeur des informations qu'elle nous donne puisqu'elle est capable de travestir la vérité.

Si les premières discussions internationales se révèlent positives pour la France, pourtant une longue bataille diplomatique est encore en perspective pour mener à bien le rattachement de Tende et La Brigue à la France.

III- LA LONGUE BATAILLE DIPLOMATIQUE INTERNATIONALE POUR LA RECONNAISSANCE DE LA REVENDICATION FRANÇAISE (27 JUIN 1946 AU 10 FEVRIER 1947)

Si le principe de la rectification de frontière a été acquis, l'avancement des discussions relatives à Tende et La Brigue est ralenti à la fois par la réticence de certains alliés et l'hostilité de l'Italie.

Finalement, ces obstacles seront franchis, : d'abord, lors des conférences réunissant les "Quatre" puis les "Vingt-et-Un" à Paris, ensuite, avec la signature du traité, également à Paris, le 10 février 1947.

X. La conférence des "Quatre" et. Paris (25 avril - 27 juin 1956)

Elle regroupe les ministres des Affaires étrangères des Etats-Unis (M. Byrnes), de Grande-Bretagne (M. Bevin), d'U.R.S.S. (M. Molotov) et M. Bidault pour la France.

a) LES ARGUMENTS DEVELOPPES PAR LES PRESSE LOCALE EN FAVEUR DU RATTACHEMENT (MARS-AVRIL 1946)

- La sécurité de la France (Nice-Matin) et Le Patriote du 25 avril) : souci d'éviter une nouvelle invasion qui a été facilitée par une frontière ne suivant pas la ligne de crêtes.

- Le sentiment francophile des populations : les plébiscites de 1860 puis celui organisé lors de la libération des deux communes en avril 1945, donnent une large majorité à la France (Patriote 25 avril et Nice-Matin 30 avril).

Nice-Matin élargit la demande française à la Basse Roya (régions de Vintimille, de la vallée Nervia et de Dolceacqua) où existait également un courant favorable à un rattachement de cette région à la France (1er mars).

b) LES DIFFICULTES CREEES PAR LES ALLIES

Elles correspondent à une demande de M. Byrnes, suivi par MM. Bevin et Molotov, d'une commission d'enquête ayant pour but un complément d'information sur l'énergie hydroélectrique produite par la région et sur les sentiments des populations de Tende et La Brigue. Le travail effectué par les délégués envoyés dans les villages est mentionné par Le Patriote (2, 3 et 15 mai) et Nice - Matin (2, 15 mai). Leur rapport est quasi positif pour la France.

Mais si l'U.R.S.S., les Etats-Unis, le Royaume-Uni admettent alors, de nouveau, le bien-fondé de la demande française, ils renvoient la discussion car un point litigieux demeure : la fourniture d'électricité à l'Italie.

Si la presse locale est unie pour défendre Tende et La Brigue, il n'en est pas de même quant à leur attitude envers les Alliés. Nice - Matin met en évidence l'opposition soviétique aux propositions anglo-américaines de règlement du problèmes frontalier (11 mai) tandis que Le Patriote critique tour à tour MM. Byrnes et Bevin qu'il accuse de vouloir tenter d'isoler l'U.R.S.S. (10 mai).

c) L'ETAPE DECISIVE (27 JUIN 1946)

Les négociations reprennent difficilement. L'opposition de M. Molotov s'accroît : il demande l'examen approfondi d'un "drolatique mémorandum italien qui préconise d'englober les Alpes-Maritimes dans le territoire italien" ! (Nice -Matin 25 juin). Il vole au secours de l'Italie- Le Patriote se garde bien de mentionner la conduite hostile de l'URSS à ses lecteurs.

Finalement H. Holotov cède. Les trois Grands sont enfin d'accord. Nice - Matin et Le Patriote publient la nouvelle à la une, le 27 juin : le tirage est important (Nice - Matin : 3,6 cm de hauteur ; Le Patriote : 4,8 cm), le contenu de la surface rédactionnelle a peu près identique (42 cm colonnes et 41 cm).

Une fois de plus, ces deux quotidiens se distinguent par leur position politique :

- Nice - Matin fait preuve de modération : l'hostilité de l'U.R.S.S. est oubliée et il signale le bon vouloir de M. Molotov, l'atmosphère détendue de la réunion.

- Le Patriote est beaucoup plus rigide et partisan : il dénonce "les mensonges d'une certaine presse qui a mis en avant l'opposition soviétique (c'est en partie Nice - Matin qui est visé) et il loue le rôle pacifique de l'U.R.S.S. (28 juin).

Tende et La Brigue deviennent donc françaises le 27 juin 1947. Il reste à soumettre cette décision aux vingt-et-un pays qui vont se réunir à Paris le mois suivant.

2. La conférence des "Vingt-et-Un" À Paris (30 juillet-15 octobre 1946)

a) L'ACCEPTATION DE LA DEMANDE FRANÇAISE

La conférence s'ouvre le 30 juillet au Palais du Luxembourg. Sont présents, de nouveau, MM. Bidault, Molotov, Byrnes ; M. Attlee remplace M. Bevin, malade.

Malgré les objections de M. Saragat, représentant de la délégation italienne, les Vingt-et-Un pays réunis décident de confirmer la décision prise antérieurement par les "Quatre".

b) LA REACTION DE LA PRESSE LOCALE

- Nice - Matin et Le Patriote du 1er et 2 septembre laissent éclater leur contentement : c'est "du bon travail" (Le Patriote) et l'aboutissement de "justes revendications" (Nice - Matin). Le tirage est important : 7,5 cm (Le Patriote), 5 cm (Nice - Matin). Le contenu rappelle les raisons qui ont justifié le retour de Tende et La Brigue à la France : raisons stratégiques, géographiques, ethniques et sentiment francophile des populations. Il occupe plus de surface dans Nice - Matin qui rapporte de plus quelques problèmes économiques (45 cm colonne pour 31,2 dans Le Patriote).

- Les deux journaux, unis pour la cause brigasque et tendasque, sont le témoin, cependant, de l'opposition croissante entre les Alliés. Ils réagissent en fonction de leur engagement politique : Nice - Matin : toujours prudent envers les deux blocs mais Le Patriote beaucoup plus engagé : il soutient l'U.R.S.S. où "nous avons de vrais amis" (30 août) et n'épargne pas les Anglo-Saxons jugés favorables à l'Italie (ce qui est vrai dans une certaine mesure).

La Conférence de la Paix finit le 15 octobre 1946. Elle a terminé, à la date prévue, l'examen des traités de paix parmi lesquels figure celui avec l'Italie, de première importance pour la France.

3. Le Traité de Paris CIO février 1947)

Il constitue le dernier acte diplomatique concernant le rattachement de Tende et La Brigue à la France.

a) LES CLAUSES DU TRAITE (NICE-KJLTIN ET LE PATRIOTE DU 31 JUILLET 1946 PUIS DES 19 ET 20 JANVIER 1947)

Elles modifient la frontière existant au 1er janvier 1938, en plusieurs endroits, notamment dans les vallées supérieures de la Tinée, la Vésubie, la Roya. Celle-ci étant reportée sur la ligne de crêtes. Tende et La Brigue se trouvent en territoire français.

D'autres clauses interviennent, notamment l'interdiction de construction de toutes fortifications sur la frontière franco-italienne.

b) LE DEROULEMENT DE LA JOURNEE DU 10 FEVRIER 1947

C'est Le Patriote qui y consacre la place la plus importante, tant par l'emplacement de l'article à la une, que par l'illustration. M. Bidault accueille au Quai d'Orsay les représentants des Etats alliés qui doivent signer le Traité, puis les diplomates italiens. La cérémonie des signatures est à peu près identique dans les deux journaux mais leur attitude vis-à-vis de l'Italie n'est pas la même : hostilité ouverte du Patriote qui rappelle les méfaits du régime fasciste, modération dans Nice - Matin. Ce qui domine, cependant, dans leurs articles, c'est le désir d'une paix véritable, basée sur l'union des puissances.

Il aura fallu 87 ans pour rendre à la France Tende et La Brigue, projet que l'Italie aura fortement combattu.

IV - L'ATTITUDE ITALIENNE FACE AU RATTACHEMENT (19 SEPTEMBRE - 24 SEPTEMBRE 1947)

1. L'opposition diplomatique italienne (1946-1947)

L'Italie semble d'abord disposée à une certaine compréhension de la frontière franco-italienne en septembre 1945 à Londres (Patriote du 30 septembre). Nice-Matin signale le 15 novembre 1945? la bonne volonté de l'Italie : "l'accord avec la France paraissant le point essentiel de la politique étrangère de la nouvelle italienne".

Peu après, la position italienne se durcit : il est vrai qu'elle est certaine de l'appui anglo-saxon. Les points forts de sa politique d'agression envers la France correspondent au déroulement des discussions diplomatiques et aux décisions prises par les Alliés.

a) LORS DE LA CONFERENCE DES "QUATRE" A PARIS (AVRIL-JUIN 1946)

Les hésitations des Alliés, qui demandent une commission d'enquête supplémentaire sur Tende et La Brigue, encouragent l'Italie à renforcer son hostilité, d'autant plus que l'armistice qu'elle avait signé en 1943 est révisé et que la co-belligérance lui est accordée (Patriote 16 mai 1946).

Tous les arguments français favorables au rattachement de la Haute Roya sont réfutés par l'Italie [Patriote du 21 juin et Nice-Matin du 24 juin) :

- l'argument géographique : il ne tient pas puisque "c'est le Var qui est la limite naturelle entre la France et l'Italie" !

- l'argument stratégique : il ne vaut guère mieux car, en 1940, "la France n'a pas eu de mal à repousser l'agression".

- les usines hydroélectriques sont essentielles pour l'économie de la Ligurie ; l'Italie ne peut donc s'en séparer.

- l'attachement des populations à la France n'est pas véritable, le plébiscite de 1860 n'ayant pas été libre !

Le 27 juin 1946, le trois Grands acceptent le retour de Tende et la Brigade à la France-Nice-Matin et Le Patriote témoignent de la réaction brutale du gouvernement de Rome. Monsieur De Gasperi, Président du Conseil, annonce "l'amère nouvelle" à la Constituante italienne. La presse transalpine se déchaîne (Nice-Matin et Le Patriote dix 29 juin). Pour la Voce Republicanana "La France a rendu à la République le coup de poignard de la Monarchie" ; l'Italia Sera déclare "Les décisions de Paris sont la conséquence de l'inqualifiable coup de main de brigand de Bidault" !

La violence de cette réaction est à la mesure de la déception de l'Italie : elle va d'ailleurs continuer.

b) LORS DE LA CONFERENCE DES "VINGT-ET-UN" A PARIS (juillet-septembre 1946)

La délégation italienne envoyée à Paris, à la Conférence qui s'ouvre au Palais du Luxembourg le 30 juillet, poursuit un double but signalé par les journaux :

- récupérer Tende et La Brigade (Nice - Matin 31 juillet 1946)
- "se blanchir" devant les Vingt-et-Un en faisant accrédiiter l'idée de son rôle uniquement passif dans la guerre au côté de l'Allemagne (Patriote du 22 août 1946).

Mais c'est un échec pour l'Italie : les objections qu'elle avance une fois de plus (le potentiel électrique fourni par la Haute Roya et l'"italianité" de la région) sont balayées par les négociateurs.

Le 30 août, les "Vingt-et-un" entérinent la décision des "Quatre" accordant Tende et La Brigade à la France.

La déconvenue italienne est grande (Nice - Matin 10 octobre 1946). Mais on va cependant vers la reprise des relations normales entre les deux pays.

La perspective de la signature du traité de paix va occasionner, de nouveau, un climat d'hostilité entre la France et l'Italie.

b) LORS DU TRAITE DE PARIS (10 février 1947)

En janvier 1947, à la suite d'une scission dans le parti socialiste italien, le Président de l'Assemblée, M. Saragat, démissions. Le Patriote du 1er février 1947 voit dans cette crise "une provocation délibérée afin de laisser le 10 février l'Italie sans un gouvernement devant assumer la signature d'un traité que la majorité des leaders a déjà critiqué".

Néanmoins, la situation se normalisera. Le traité est signé à la date prévue. Il entraînera une note de protestation italienne qui fut envoyée à tous les ministres des Affaires étrangères des pays signataires. L'Italie n'en resta pas là. Nice - Matin rapporte le 4 mars 1947 qu'elle demande la révision du traité de paix dans le cadre de l'ONU.

Cette hostilité du gouvernement italien se doubla d'une manipulation évidente de l'opinion publique au niveau local, accompagnée parfois de mesures répressives.

2. Les manœuvres italiennes au niveau local

Sur le "terrain", se développèrent des intrigues dont le but est la démonstration de l'"italianité" des deux villages.

L'opposition italienne se manifeste de plusieurs façons : tracasseries policières suivies d'arrestations, expulsions, complots et même sanctions économiques. Son intensification correspond à des événements militaires ou des négociations diplomatiques.

a) LORS DU DEPART DES TROUPES FRANÇAISES (10 juillet 1945)

Celui-ci avait été ordonné par les Alliés. Cette décision hostile à la France, satisfait l'Italie qui peut ainsi occuper de nouveau Tende et La Brigue. Il est certain que des "brutalités", signalées par Le Patriote du 14 et 15 juillet, ont eu lieu. La situation est sérieuse puisque plusieurs familles préfèrent quitter le pays et rejoindre le littoral ce que confirme Nice - Matin le 2 mai 1946.

b) LORS DE LA CONFERENCE DES "QUATRE" A PARIS (AVRIL-JUIN 1946)

La conduite hésitante des Alliés à l'égard de la France conduit l'Italie à une agitation plus grande pour influencer les délégués d'une commission alliée qui interrogent les habitants sur leurs sentiments, pour prouver le contraire (Nice - Matin et Le Patriote du 2 mai, Nice - Matin du 3 mai 1946) : d'abord, l'apport d'éléments pro-italiens -ouvriers d'Italie centrale, fonctionnaires venus s'installer pour noyauter les populations et donner des voix les cas échéant, etc.- ; puis multiplication de drapeaux italiens aux fenêtres, même vides !

- A Vintimille, où existe un important courant francophile, deux inspecteurs de la SNCF sont expulsés.

- Peu après la décision du 27 juin, des "incidents fâcheux se produisent (Nice - Matin du 3 et 4 juillet 1946) : arrestations, ravitaillement restreint, menace de sabotage des usines hydroélectriques...La police est renforcée : pratiquement un policier pour 10 personnes !

- La presse locale italienne exacerbe les passions. Notamment le Subalpino, l'organe du parti libéral de Coni qui accuse Tendasques et Brigasques d'être "des perfides, des vendus, des sans-patrie".

- Même dans le domaine sportif, on note la tension entre la France et l'Italie : l'OGCN, le club de football niçois, a du mal à acquérir trois joueurs italiens (Nice-Matin du 2 août 1946).

c) UHE PERIODE DE RELATIVE DETENTE EST ENREGISTREE DE LA FIN 1946 AU PREMIER TRIMESTRE 1947

A Noël 1946, l'Italie inaugure la nouvelle gare de Limone. On craignait qu'à cette occasion se développe une manifestation francophobe. Rien de tel : la gauche italienne souhaite le rapprochement avec la France. C'est dans le même sens que va Le Patriote : les deux partis communistes français et italien possédant des liens solides.

Le 10 février 1947, il y a peu de réaction au niveau local : seulement une grève d'une heure, de cinquante ouvriers italiens, sur la frontière sud. C'est ce que signale Nice - Matin, le lendemain.

d) LA DEGRADATION DE LA SITUATION AVANT LE RATTACHEMENT

Elle est causée par l'action de quelques exaltés et par l'administration italienne qui entreprend, de plus, le pillage systématique des forêts.

Les opposants au rattachement ont une attitude déplaisante. Il y a parmi eux le comte d'Alberti, originaire de La Brigue, le docteur Garascione, l'instituteur Beltrutti dont le livre *Fra due frontiere* démontre l'italianité de Tende et La Brigue depuis l'époque gallo-romaine...

S'ajoutent à ce climat de malveillance, soigneusement entretenu par ces personnalités, les tracasseries de la police italienne : "amendes ou risque de prison pour franchissement clandestin de la frontière ou activité antinationale", refus de laissez-passer (*Patriote* 30 juillet 1947).

Les forêts sont pillées systématiquement : par camions entiers, les troncs prennent la direction de la frontière (*Nice - Matin* 17 septembre 1947).

La nervosité croît dans les villages. Une grenade est même lancée au cours d'un bal. Les responsables sont-ils les nationalistes italiens ? Pour *Nice - Matin*, le 9 septembre, c'est évident. Il est vrai qu'il poursuit son hostilité à l'égard de l'Italie. Quant au *Patriote*, il minimise l'incident par souci de ne pas heurter la démocratie italienne. La conduite des deux quotidiens varie donc peu.

e) L'OPPOSITION ITALIENNE DANS LES VILLAGES EN SEPTEMBRE - OCTOBRE 1947

Elle se réduit finalement à quelques provocations sans importance et à une contre-manifestation organisée à Limone. Il est vrai que tout est joué.

Le 16 septembre ont lieu les cérémonies du rattachement de Tende et La Brigue à la France. Pas d'incident sauf l'expulsion de quelques ex-fascistes !

La Propagande italienne ne reste pas inactive : cinéastes et photographes italiens présentent des hommes et des femmes venus en camions pour un jour et que les journaux du lendemain montreront fuyant "l'occupation française" (*Patriote* 16 septembre).

Le jour du plébiscite, le 12 octobre 1947, les opposants italiens de Tende et La Brigue se regroupent à Limone pour organiser une contre-manifestation. L'envoyé spécial du *Patriote* en résume l'ambiance en quelques mots : "Atmosphère correcte mais un peu nerveuse".

L'Italie a essayé par tous les moyens d'empêcher le rattachement des deux communes à la France. A une vigoureuse opposition au niveau diplomatique se sont ajoutées, au niveau local, des manoeuvres italiennes d'intimidation qui a rendu la vie difficile aux habitants profrançais.

V - LE RATTACHEMENT DE TENDE ET LA BRIGUE A LA France : L'ETAPE FINALE (16 SEPTEMBRE-12 OCTOBRE 1947)

1. L'incertitude de la date du rattachement

Elle est due à la lenteur de la ratification du traité de Paris, signé le 10 février 1947. Elle concerne les Etats-Unis (en juin), la France (en juillet), l'Italie où elle est naturellement l'occasion d'un long débat houleux (juillet août) et l'URSS qui ne signe qu'en dernier (fin août). La mauvaise volonté soviétique est masquée par Le Patriote qui ne manque pas cependant de faire l'éloge de "la grande démocratie de l'Est".

Le dépôt des instruments de ratification du traité de paix se fait à Paris, au Quai d'Orsay (Patriote 11 septembre 1947) et marque la fin de l'état de guerre entre les Alliés et l'Italie.

Ces quelques mois paraissent longs à la population locale où, comme nous l'avons déjà vu, les intrigues et les vexations italiennes sont nombreuses. Il faut que la violence parle lors du bal du 8 septembre à La Brigue pour que la France sorte de son inertie ; la date est choisie. Ce sera le 16 septembre 1947.

2. Le déroulement du rattachement

Des dispositions avaient été prises dès février. C'est H. Bourguet, directeur du Cabinet du Préfet qui a été nommé pour assurer le retour à la France des deux communes. Il faut noter la bonne volonté du Gouvernement français face aux "difficultés très particulières" dans lesquelles se trouvent Tende et La Brigue : une situation économique catastrophique due aux négligences de l'administration italienne.

Le 16 septembre à 0 heure, après le départ des derniers carabiniers, la France prend possession de la Haute Roya. Le drapeau français est hissé sur les édifices publics. Des cérémonies successives se déroulent à 10 h 30 à Saint-Dalmas, à 11 heures à Tende et à 16 heures à La Brigue, en présence des autorités civiles, militaires et religieuses : allocutions, gerbes déposées aux Monuments aux Morts. Un banquet réunit, à la mi-journée, les personnalités après leur visite au col de Tende où sont installés postes de gendarmerie et de douanes.

Une messe est dite à La Brigue. C'est dans ce village qu'éclate la joie la plus manifeste car c'est là que la majorité francophile est la plus importante. Bals, chansons, farandoles occupent une partie de la nuit.

Nice - Matin et Le Patriote décrivent le 17 septembre l'enthousiasme général. "L'affection de la France répond à l'attachement des plus aimés de ses enfants".

La seule note de tristesse de la journée est causée par la situation du Réaldo, hameau jusque là rattaché à la commune de La Brigue mais qui se trouve désormais en Italie. Les Réaldais sont là qui proclament leur amour pour la France.

Le retour de Tende et La Brigue à la France ont été marqués, comme prévu, par l'enthousiasme des populations et la solennité des cérémonies.

3. L'organisation des territoires recouverts

Le Rattachement s'accompagne d'une série de mesures d'autant plus nécessaires que l'Italie avait négligé jusqu'alors les deux communes et qu'elle avait aggravé leur situation économique en tirant un profit maximum de leurs ressources.

Il s'agit d'établir une structure administrative solide et d'améliorer les conditions de vie des habitants. La presse locale nous fournit les renseignements essentiels :

- Les PTT : il faut étendre le téléphone et rénover les bureaux de poste existants (Nice - Matin 21 septembre)

- Les Ponts et Chaussées : devant l'état catastrophique des routes, des réparations s'imposent ; de même, le déminage que l'Italie n'avait pas entrepris jusque là (Patriote 17 septembre).

- Le ravitaillement : des cartes d'alimentation sont créées. Tout est cher : sucre, riz, pâtes, vin.

- Le change : se fera-t-il au pair ou au change en cours ? Malgré un taux avantageux, il demeure, avec le ravitaillement, un sujet de mécontentement.

- L'Instruction publique : vingt-huit instituteurs français sont nommés. En effet, la rectification de frontière concerne pratiquement 5000 personnes. Leur mission est délicate : "tact et discernement" (Patriote 9-10 février 1947).

- Le Service de la Reconstruction : il est chargé d'évaluer les dégâts occasionnés par la guerre, pris en charge par la France.

- La création d'un service de cars : à partir de Breil vers le col de Tende, il est essentiel pour la haute Roya qui est à l'écart des voies de circulation importantes.

- L'administration de la commune : elle se fera en trois étapes, d'abord, par un administrateur désigné par le Préfet, relayé ensuite par une délégation spéciale après la consultation du 12 octobre, enfin, par un Conseil municipal élu normalement.

Les bases solides jetées par l'administration française vont aider les communes à s'organiser et à surmonter les difficultés liées à cette période d'histoire incertaine de 1945 à 1947.

4 - Le plébiscite du 12 octobre 1947

Il va confirmer, après l'éclat du rattachement du 16 septembre, l'importance que tient la France dans cette région.

Une disposition particulière du traité de paix avec l'Italie donne aux Brigasques et aux Tendasques la possibilité d'opter pour ou contre la nationalité française.

Pourront voter tous les habitants nés dans le pays et âgés de 18 ans ou ayant plus de 25 ans de résidence. Un service de cars amène les électeurs à partir de Cannes et Nice.

a) SON DEROULEMENT

Les journaux du 14 septembre nous en donnent tous les détails. Aucun incident grave n'est à signaler.

. à Tende : dès 8 heures, à la mairie, le bureau de vote est ouvert. Sur la table, des piles de "OUI" et de "NON". Radio - reporters, cinéastes opèrent. L'impartialité de la France est assurée par une Commission des Litiges. Des observateurs neutres ont été nommés. A midi, 1100 Tendasques sur 1600 avaient déjà voté.

. à La Brigue : moins de détails dans les journaux. On semble moins pressé de voter. Néanmoins, la participation est massive.

b) LES RESULTATS

Ils sont donnés au balcon de la mairie de Tende, par le préfet des Alpes-Maritimes, "la voix brisée par l'émotion". La France obtient 92 % de "OUI" !

Chants, farandoles et bals se succèdent tard dans la nuit.

Une analyse comparée de Nice-Matin et du Patriote permet d'arriver à la même conclusion : l'allégresse de la presse locale devant l'issue heureuse d'un événement qu'elle a toujours soutenu.

VI – CONCLUSION

C'est à partir de la défaite de l'Italie et de la libération des Alpes-Maritimes (1944-1945) que la presse locale s'est engagée dans la bataille pour le rattachement de Tende et La Brigue à la France. Elle fait connaître leur situation insolite et rapporte l'intervention des autorités locales auprès du Gouvernement français.

Une longue bataille diplomatique, suivie par Nice - Matin et Le Patriote, s'engage. La division des Alliés et l'hostilité de l'Italie retardent la mise au point d'une solution. Devant ces obstacles, l'attitude des deux journaux se différencie en fonction de leur orientation politique.

. Nice - Matin : de centre droit, favorable au bloc anglo-saxon, mais toujours avec mesure. Vis-à-vis de l'Italie, il fait preuve d'hostilité et exploite le moindre incident.

. Le Patriote : tenu en main par les communistes, il donne son appui au bloc soviétique dont il chante la louange à la moindre occasion. En outre, il prône le rapprochement avec l'Italie démocratique.

Finalement, est reconnu le bien-fondé de la revendication française (juin - août 1946). Le Traité de Paris, signé avec l'Italie le 10 février 1947, est le dernier acte diplomatique concernant le rattachement.

Les envoyés spéciaux de Nice - Matin et du Patriote sont présents aux journées historiques du 16 septembre et du 12 octobre 1947 et participent à l'enthousiasme général.

En définitive, cette étude, menée à travers ces deux quotidiens, présente les caractères suivants : elle est passionnante puisque la presse constitue un témoin privilégié des événements que l'on peut suivre au jour le jour, mais elle est un peu décevante si l'on attend du sensationnel et des prises de position extrêmes.

Il reste, cependant, qu'ils ont défendu ardemment la cause de ces populations qui ont su, pendant près d'un siècle, conserver dans leur cœur l'attachement à la France.

BIBLIOGRAPHIE

Ce sont essentiellement des sources imprimées.

1. LES JOURNAUX

- Nice - Matin : du premier numéro en date du 15 septembre 1945 au premier semestre 1948

- Le Patriote : du numéro 105, deuxième année du 31 décembre 1944 et 1er janvier 1945, au premier semestre 1948.

Ils ont été consultés aux Archives municipales et départementales Quelques numéros sont manquants :

- Nice - Matin : du 22 mai au 4 juin 1946 ainsi que le numéro spécial consacré au Rattachement du 16 septembre 1947

- Le Patriote : du 23 mai au 5 juin 1946.

L'édition du soir du Patriote n'a pas été consultée.

2. LES AUTRES SOURCES

Elles sont constituées d'ouvrages généraux, d'articles dans les revues.

Sur l'ensemble des événements

. GUILLEN (P.), Les relations franco-italiennes de 1943 à 1949. Revue d'Histoire diplomatique, janvier-juin 1976, p. 112 à 160

. MUSUMECI (Lengereau), Le Général De Gaulle, la Vallée d'Aoste et la frontière des Alpes (1943-1945), Aoste, 1980

. Les Alpes-Maritimes de 1939 à 1945. Imprimerie du CRDP de Nice, 1977 Sur Tende et La Brigue

. LATOUCHE (R.), "Deux communes sacrifiées en 1860, Tende et La Brigue" in Revue de Géographie alpine, p. 545-556

. MASCARELLI (M.), "Un exploit technique méconnu" in Nice-Historique, 1986, p. 15-19

. NERAUD DE BOISDEFFRE (P.), Tende et La Brigue et les territoires rattachés des Alpes-Maritimes par le Traité de Paris, 10 février 1947, 1948, 121 pages

. PASCHETTA (V.), "Quelques faits inédits et vécus, concernant l'histoire de la frontière des hautes vallées" in Nice - Historique, 1975, p. 129-163

. PASTORELLI (L.), La Brigue au coeur, Imprimerie Gamba, Nice, 1987, chapitre 7, p. 223-310

. Le numéro spécial de Nice - Historique, octobre - décembre 1987

. Le numéro spécial de la revue Le Haut Pays, n° 11, Editions du Cabri, Breil-sur-Roya, sur la méthode d'analyse d'un article

Sur la méthode d'analyse d'un article

. KAYSER (Jacques), "Le Quotidien français" in Cahiers de la fondation nationale des Sciences politiques, n° 122, Paris, Armand colin

FICHE SIGNALÉTIQUE Personnalité du quotidien	LE PATRIOTE 1944-1945-1946-1947
--	---

1. LE TITRE

a) Nom du journal : LE PATRIOTE DE NICE ET DU SUD-EST

b) Sous-titre :

"Grand quotidien d'information, Organe du Front National de lutte pour l'indépendance de la France" (1944)

"Grand quotidien d'information de la démocratie" (août 1946)

c) Indications accompagnant le nom

Une définition expliquant le nom du journal figure en haut à gauche. Il s'agit d'une affirmation de type politique caractéristique de la presse engagée comme l'est celle du PCF : "Organe du Front National"

2. LE LIEU DU SIEGE DE L'ADMINISTRATION ET DE LA REDACTION

a) Direction, rédaction, administration sont situées 27, avenue de la Victoire NICE (août 1946)

Comité de direction (novembre 1944) : Claudel - Sapir - Alizard
Comité de direction (août 1946) : Claudel - Leydet - Alizard

b) La publicité : "Publicité à nos guichets et agence Havas"

3. PERIODICITE

Le journal ne paraît pas le lundi. C'est donc un quotidien qui paraît 6 jours sur 7.

4. MOMENT DE LA PARUTION

Le matin.

5. DATE DU PREMIER NUMERO

Août 1944

6. ZONE PRINCIPALE DE DIFFUSION

Les Alpes-Maritimes et le Var (LE PATRIOTE est donc un quotidien régional)

7. TIRAGE

80 000 exemplaires à la Libération

8. PRIX

2 F (1944)

9. FORMAT

Variable :

- 0,3 m de haut et 0,2 de large (septembre 1944)

- 0,4 m de haut et 0,3 de large (octobre 1944)

puis 0,6 m de haut et 0,32 de large

10. NOMBRE DE PAGES

a) Maximum : 4 (août 1946)

b) Minimum : 2 (1944)

c) Nombre de colonnes par page : S (1947)

11. LIEU DE CONSERVATION DES COLLECTIONS

Archives municipales de Nice, Archives départementales des Alpes-Maritimes

FICHE SIGNALÉTIQUE Personnalité du quotidien	NICE-MATIN 1945-1946-1947
--	-------------------------------------

1. LE TITRE

a) Nom du journal : NICE-MATIN

b) Sous-titre : "Le grand quotidien d'information du Sud-Est"

2. LE LIEU DU SIEGE DE L'ADMINISTRATION ET DE LA REDACTION

a) Direction, rédaction, administration sont situées à la même adresse
35, rue Pastorelli NICE

Comité de direction (septembre 1945) : Bourguet - Draghi – Gueguen

b) La publicité : "Publicité à nos guichets et agence Havas"

Ces deux types de renseignement figurent au-dessous du sous-titre.

3. PERIODICITE

Le journal ne paraît pas le lundi. C'est donc un quotidien qui paraît 6 jours sur 7.

4. MOMENT DE PARUTION

Le matin, comme l'indique le titre

5. DATE DU PREMIER NUMERO

15 septembre 1945

6. ZONE PRINCIPALE DE DIFFUSION

Les Alpes-Maritimes et le Var {NICE-MATIN est donc un quotidien régional)

7. TIRAGE

80 000 exemplaires par jour (octobre 1947)

8. PRIX

4 F (octobre 1947)

9. FORMAT

0,6 de haut sur 0,42 de large. IL s'agit donc d'un grand folio puisque la hauteur est supérieure à 0,45 m.

10. NOMBRE DE PAGES

a) Maximum : 4

b) Minimum : 2 (13 juillet 1946)

c) Nombre de colonnes par page : 8

11. NOM ET ADRESSE DE L'IMPRIMEUR

Imprimé par la société "Nice - Matin"

12. LIEU DE CONSERVATION DES COLLECTIONS

Archives municipales de Nice, Archives départementales des Alpes-Maritimes

Dans TENDE et LA BRIGUE pavoisées les populations ont accueilli avec un enthousiasme délirant le préfet des A.-M. et les fonctionnaires français venus occuper leurs postes

(De notre envoyé spécial: Daniel PROVENDE)



Le préfet-Brigade d'occupation, entouré en tête, défile dans les rues de Tende, 1794 les partisans du régime et ses partisans partisans.



Le drapeau de la France, à La Brigue, le préfet, pris avec une foule de partisans venus par les brigades partisans.

Provençaux et Liguriens ont eu une bonne surprise. Le préfet-Brigade est venu à Tende, le 17 septembre, et non pas à la fin de la semaine, comme on s'attendait à voir précédé de ses partisans. Le préfet-Brigade est venu à Tende, le 17 septembre, et non pas à la fin de la semaine, comme on s'attendait à voir précédé de ses partisans. Le préfet-Brigade est venu à Tende, le 17 septembre, et non pas à la fin de la semaine, comme on s'attendait à voir précédé de ses partisans.

Avant son arrivée, les partisans de la France ont pavoisé les rues de Tende et de La Brigue. Les partisans de la France ont pavoisé les rues de Tende et de La Brigue. Les partisans de la France ont pavoisé les rues de Tende et de La Brigue.

TENDE et LA BRIGUE ont arboré hier les couleurs françaises

LE PLÉBISCITE aura lieu le 15 Octobre

Et voilà ! C'est fait. Tende et La Brigue sont français. Tout s'est passé dans la calme et les très petits incidents qui se sont produits sont sans importance et ont été rapidement réglés.

Le seul petit changement à l'heure prévue : pour les autorités françaises, M. Bourgeois, les douaniers et les gendarmes ont traversé la frontière lundi à 10 heures, et non à midi comme il était prévu.



Les caennais italiens, chargés de bois, sont arrivés à la frontière par le ponton français.

À 14 heures, la frontière a été ouverte. Les douaniers français ont commencé à passer les marchandises. Les douaniers français ont commencé à passer les marchandises.

Baron, directeur de la police locale, entouré de ses partisans, M. Bourgeois, préfet de la région, M. Bourgeois, préfet de la région, M. Bourgeois, préfet de la région.

De notre envoyé spécial
Roger MAYER

Le préfet-Brigade est venu à Tende, le 17 septembre, et non pas à la fin de la semaine, comme on s'attendait à voir précédé de ses partisans.

Le préfet-Brigade est venu à Tende, le 17 septembre, et non pas à la fin de la semaine, comme on s'attendait à voir précédé de ses partisans.

Le préfet-Brigade est venu à Tende, le 17 septembre, et non pas à la fin de la semaine, comme on s'attendait à voir précédé de ses partisans.

Le préfet-Brigade est venu à Tende, le 17 septembre, et non pas à la fin de la semaine, comme on s'attendait à voir précédé de ses partisans.



LE SALUT AUX COULIERS, A TENDE

Le préfet-Brigade est venu à Tende, le 17 septembre, et non pas à la fin de la semaine, comme on s'attendait à voir précédé de ses partisans.

Patriote de
ce et du Sud-
t
septembre
47

APRÈS LE SAUT AU PONT

Après un vote enthousiaste : OUI : 2.603 ; NON : 218

Tende, La Brigue et les Hautes Vallées des A.-M. sont françaises

(De notre envoyé spécial Jean HUGON)
« Vive la France ! » Ce slogan du front antifasciste majoritairement redoublé, samedi soir, à Tende, par la Compagnie de Trampin, a, précédemment, par participation les sentiments des populations de la Haute-Brigue qui a son tour prouvé de leur nouvelle patrie à par les hymnes exécutés, les polonoises, roumaines, autrichiennes, les professeurs soulevés à travers toutes les épreuves.

Le résultat du scrutin est suffisamment flagrant pour que « Non » n'ait pu être prononcé. Remarquons que les quelques « Non » n'ont été prononcés que par des italiens non assésés ou d'ailleurs aussi regrettable que celle des retardataires qui ne peuvent être inscrits à Tende.

Un tel résultat n'est pas le fruit d'un hasard. C'est le résultat d'un mouvement de libération qui a été précédé par un mouvement de libération. C'est le résultat d'un mouvement de libération qui a été précédé par un mouvement de libération. C'est le résultat d'un mouvement de libération qui a été précédé par un mouvement de libération.

La Commisariat des Higes

Le résultat du scrutin est suffisamment flagrant pour que « Non » n'ait pu être prononcé. Remarquons que les quelques « Non » n'ont été prononcés que par des italiens non assésés ou d'ailleurs aussi regrettable que celle des retardataires qui ne peuvent être inscrits à Tende.



Le résultat du scrutin est suffisamment flagrant pour que « Non » n'ait pu être prononcé. Remarquons que les quelques « Non » n'ont été prononcés que par des italiens non assésés ou d'ailleurs aussi regrettable que celle des retardataires qui ne peuvent être inscrits à Tende.

Un scrutin victorieux qui dépasse les espérances A TENDE et à LA BRIGUE les cloches ont sonné toute la nuit pour célébrer le "OUI"

De notre envoyé spécial
Mario BRUN

Le résultat du scrutin est suffisamment flagrant pour que « Non » n'ait pu être prononcé. Remarquons que les quelques « Non » n'ont été prononcés que par des italiens non assésés ou d'ailleurs aussi regrettable que celle des retardataires qui ne peuvent être inscrits à Tende.

Le résultat du scrutin est suffisamment flagrant pour que « Non » n'ait pu être prononcé. Remarquons que les quelques « Non » n'ont été prononcés que par des italiens non assésés ou d'ailleurs aussi regrettable que celle des retardataires qui ne peuvent être inscrits à Tende.

Le résultat du scrutin est suffisamment flagrant pour que « Non » n'ait pu être prononcé. Remarquons que les quelques « Non » n'ont été prononcés que par des italiens non assésés ou d'ailleurs aussi regrettable que celle des retardataires qui ne peuvent être inscrits à Tende.

Le résultat du scrutin est suffisamment flagrant pour que « Non » n'ait pu être prononcé. Remarquons que les quelques « Non » n'ont été prononcés que par des italiens non assésés ou d'ailleurs aussi regrettable que celle des retardataires qui ne peuvent être inscrits à Tende.

Le résultat du scrutin est suffisamment flagrant pour que « Non » n'ait pu être prononcé. Remarquons que les quelques « Non » n'ont été prononcés que par des italiens non assésés ou d'ailleurs aussi regrettable que celle des retardataires qui ne peuvent être inscrits à Tende.

Le résultat du scrutin est suffisamment flagrant pour que « Non » n'ait pu être prononcé. Remarquons que les quelques « Non » n'ont été prononcés que par des italiens non assésés ou d'ailleurs aussi regrettable que celle des retardataires qui ne peuvent être inscrits à Tende.

Le résultat du scrutin est suffisamment flagrant pour que « Non » n'ait pu être prononcé. Remarquons que les quelques « Non » n'ont été prononcés que par des italiens non assésés ou d'ailleurs aussi regrettable que celle des retardataires qui ne peuvent être inscrits à Tende.

Le résultat du scrutin est suffisamment flagrant pour que « Non » n'ait pu être prononcé. Remarquons que les quelques « Non » n'ont été prononcés que par des italiens non assésés ou d'ailleurs aussi regrettable que celle des retardataires qui ne peuvent être inscrits à Tende.

Le résultat du scrutin est suffisamment flagrant pour que « Non » n'ait pu être prononcé. Remarquons que les quelques « Non » n'ont été prononcés que par des italiens non assésés ou d'ailleurs aussi regrettable que celle des retardataires qui ne peuvent être inscrits à Tende.

Le résultat du scrutin est suffisamment flagrant pour que « Non » n'ait pu être prononcé. Remarquons que les quelques « Non » n'ont été prononcés que par des italiens non assésés ou d'ailleurs aussi regrettable que celle des retardataires qui ne peuvent être inscrits à Tende.

Le résultat du scrutin est suffisamment flagrant pour que « Non » n'ait pu être prononcé. Remarquons que les quelques « Non » n'ont été prononcés que par des italiens non assésés ou d'ailleurs aussi regrettable que celle des retardataires qui ne peuvent être inscrits à Tende.

Le résultat du scrutin est suffisamment flagrant pour que « Non » n'ait pu être prononcé. Remarquons que les quelques « Non » n'ont été prononcés que par des italiens non assésés ou d'ailleurs aussi regrettable que celle des retardataires qui ne peuvent être inscrits à Tende.

Le résultat du scrutin est suffisamment flagrant pour que « Non » n'ait pu être prononcé. Remarquons que les quelques « Non » n'ont été prononcés que par des italiens non assésés ou d'ailleurs aussi regrettable que celle des retardataires qui ne peuvent être inscrits à Tende.

Le résultat du scrutin est suffisamment flagrant pour que « Non » n'ait pu être prononcé. Remarquons que les quelques « Non » n'ont été prononcés que par des italiens non assésés ou d'ailleurs aussi regrettable que celle des retardataires qui ne peuvent être inscrits à Tende.

Le résultat du scrutin est suffisamment flagrant pour que « Non » n'ait pu être prononcé. Remarquons que les quelques « Non » n'ont été prononcés que par des italiens non assésés ou d'ailleurs aussi regrettable que celle des retardataires qui ne peuvent être inscrits à Tende.

Le résultat du scrutin est suffisamment flagrant pour que « Non » n'ait pu être prononcé. Remarquons que les quelques « Non » n'ont été prononcés que par des italiens non assésés ou d'ailleurs aussi regrettable que celle des retardataires qui ne peuvent être inscrits à Tende.

Le résultat du scrutin est suffisamment flagrant pour que « Non » n'ait pu être prononcé. Remarquons que les quelques « Non » n'ont été prononcés que par des italiens non assésés ou d'ailleurs aussi regrettable que celle des retardataires qui ne peuvent être inscrits à Tende.

Le résultat du scrutin est suffisamment flagrant pour que « Non » n'ait pu être prononcé. Remarquons que les quelques « Non » n'ont été prononcés que par des italiens non assésés ou d'ailleurs aussi regrettable que celle des retardataires qui ne peuvent être inscrits à Tende.



Le résultat du scrutin est suffisamment flagrant pour que « Non » n'ait pu être prononcé. Remarquons que les quelques « Non » n'ont été prononcés que par des italiens non assésés ou d'ailleurs aussi regrettable que celle des retardataires qui ne peuvent être inscrits à Tende.

92 % pour la France